

# SNCF Réseau - Antenne Agence Projets AuRA Clermont

## Audit multisites (Drôme - Hautes-Alpes)

Analyses chimiques des sols en entrée et en sortie des lieux pour la mise en place de bases logistiques ou de bases travaux - Audit environnemental de la qualité des sols

### Client



### Site

6 terrains localisés le long de la voie ferrée reliant Livron à Aspres (ligne LIAS)

**Activités des zones d'études :** terrains agricoles ou industriels

**Superficie :** de 0,2 à 2 ha

**Date de réalisation :** 2020 - 2021



**Montant de la mission :** 49 000,00 € HT

### Contexte

Dans le cadre du Contrat Plan Etat-Région 2021, des travaux doivent être engagés sur la voie ferrée dite **LIAS** reliant Livron à Aspres-sur-Buëch sur les départements de la Drôme (26) et des Hautes-Alpes (05) pour une durée de quelques mois à un an par **SNCF Réseau Antenne Agence Projets AuRA Clermont**.

**SNCF Réseau** prévoit des opérations de démantèlement de voie ferrées et dans ce cadre, utilisera des terrains de manière temporaire en tant que base logistique ou bases travaux.

Ces fonciers seront donc grandement remaniés pendant la période d'exploitation avant leur remise en état.

Dans ce contexte d'aménagement sur différents terrains, **SNCF Réseau** a missionné **INGEOS** pour réaliser un audit environnemental de la qualité des sols par un état des lieux d'entrée : « état zéro » et état des lieux de sortie après exploitation par les Entreprises.

### Spécificités de la mission

- Conception de la mission avec des partenaires dans un délai restreint,
- Contraintes d'organisations fortes : délai, disponibilité des partenaires (pelle, géomètre, intervenant de la Chambre d'Agriculture, intempéries neigeuses, période de confinement en pandémie COVID),
- Grande rigueur dans le déroulé des opérations des 2 campagnes avant et après exploitation.

### Missions INGEOS

L'étude s'apparente à une mission de Prélèvements, mesures, observations et analyses d'échantillons de sols selon la norme NF X 31-620 relative aux prestations de services en sites et sols pollués (codification A200).

Elle s'inscrit dans une démarche globale d'Audit environnemental (DIAG) selon cette même norme.

- A1 : Phase préparatoire :
  - Conception du programme d'investigations ;
  - Visite des différents sites ;
  - PPSPS et Visite d'Inspection Commune ;
  - Gestion des DT-DICT ;
  - Implantation des sondages par piquetage d'un géomètre-expert.
- A2 : Relevé topographique de chaque tènement et piquetage par un géomètre-expert,
- A3 : Investigations de terrain (sols),
- A4 : Synthèse des résultats et préconisations.